

REINSCRIPTIONS DES ELEVES DE SECONDE EN PREMIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Le dossier de réinscription **COMPLET** est à remettre dans le Hall C selon le jour et l'horaire indiqués ci-après, accompagné des documents cités ci-dessous complétés.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

- ➔ **Fiche d'inscription et de renseignements** soigneusement complétées et signées
- ➔ **Fiche Intendance avec RIB agrafé**
- ➔ **Fiche infirmerie** soigneusement remplie avec photo
- ➔ **1 photo d'identité**, ou prise de photo sur place (**merci de nous faire un écrit si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo**).
- ➔ **Demande d'internat si nécessaire**

Pièces d'informations jointes au dossier : - Adhésion MDL
- Notice Carte Jeune

➔ POUR LES ELEVES ADMIS EN 1ERE GÉNÉRALE

➤ Les dossiers de réinscription seront donnés individuellement par les professeurs principaux à l'issue des conseils de classe. Les dossiers complétés avec toutes les pièces demandées (y compris les **photos d'identité obligatoires**) seront rapportés le jour de la réinscription aux heures fixées dans le tableau ci-dessous.

➔ POUR LES ELEVES ADMIS EN 1ERE ST2S et 1ERE STD2A (résultats des affectations le mercredi 29 juin 2022)

➔ POUR LES ELEVES AYANT ACCEPTE OU DEMANDE LE REDOUBLEMENT EN CLASSE DE SECONDE :

➤ Les dossiers seront retirés par les élèves au Bureau des CPE le Jeudi 30 juin 2022 de 9h à 12h et de 14h à 18h. La réinscription aura lieu le **mardi 5 juillet** de 13h30 à 17h00.

CALENDRIER DE REINSCRIPTION (Se présenter dans le hall du bâtiment C)

Lundi 20 Juin Réinscription de 2 ^{nde} en 1 ^{ère}		Mardi 5 juillet Réinscription de 2 ^{NDE} en 1ERE technologique (ST2S ou STD2A) ou Redoublement en 2 ^{nde}
8h00	2°1	De 13h30 à 17h00
8h45	2°2	
9h30	2°3	
10h15	2°4	
13h00	2°8	
13h45	2°9	
Mardi 21 Juin Réinscription de 2 ^{nde} en 1 ^{ère}		
8h00	2°5	
8h45	2°6	
9h30	2°7	

Ces dates sont impératives.

Merci de respecter ces procédures pour une efficacité optimale.

- **La restitution des manuels scolaires s'effectuera le mardi 7, mercredi 8 le jeudi 9 juin en salle D 08. Les retardataires auront la possibilité de les rendre au moment de leur réinscription.**
- **Pour les élèves REDOUBLANTS BOURSIERS : réclamer l'imprimé de vérification des ressources auprès du secrétariat de la scolarité.**
- **Le renouvellement du transport scolaire : se connecter au site du conseil départemental**